1er prix, *Belle de nuit*, Union nautique de Cambrai ; 2e prix, *Rayon d'or*, Union nautique de Valenciennes ; 3e prix, *Juliette*, Cercle de l'Aviron de Roubaix ; Douai ne concourt pas.

3e Course : Yoles-Gigs à un rameur (Junior) ; parcours : 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art, don de M. Hassebroucq, Maire de Tourcoing ; 2e, une médaille en bronze et un objet d'art.

1er prix, *Bizarre*, Union nautique de Valenciennes; 2e prix, *Ariel*, rowing club de Lille; *Martine*, de l'union nautique de Cambrai est arrivée 3e, et *Diaboloin*, du cercle des régates de Bruxelles, 4e. Roubaix ne concourt pas.

4e Course : Yoles-Gigs Seniors, deux avirons en pointe, parcours : 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, Une médaille en vermeil et un objet d'art, don du Rowing club de Roubaix ; 2e une médaille en argent et un objet d'art ; 3e une médaille en bronze.

1er prix, *Miosotis*, de l'Union Nautique de Calais ; 2e, Union Nautique de Cambrai; 3e, *Folichon*, du Sport Nautique de Douai.

Course très bien suivie. Calais a été acclamé avec enthousiasme. Son équipe est magnifique ; elle mérite des éloges unanimes.

5e course : Périssoires, parcours : 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art ; 2e, une médaille en bronze et un objet d'art.

1er prix, *Nonchalant*, du club des régates de Bruxelles; 2e prix, *Espérance*, du star club de Lille.

Le public aime particulièrement cette course; on crie : « Vive Bruxelles ! » et la musique joue la Brabançonne. Cambrai et Lille s'abstiennent.

6e course : Yoles-Gigs (juniors) 4 avirons en pointe, parcours : 2.400 mètres, 4 virages.—1er prix, une médaille de vermeil et un objet d'art, don de MM. Bauca-ne-Leroux, Jonglez et Lepoutre, députés du Nord; 2e, une médaille en argent et un objet d'art; 3e, une médaille en bronze.

1er prix, *Fracas*, Union nautique de Valenciennes; 2e prix, *Francillon*, Sport nautique de Lille, 3e prix, *Roméo*, Cercle de l'Aviron de Roubaix.

Au deuxième tour, *Chantilly*, du Star Club de Lille, cède le virage à *Fracas*, et abandonne la course.

7e course : Skifs — Parcours : 1200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art ; 2e, une médaille en argent et un objet d'art ; 3e, une médaille en bronze.

1er prix, *Remember*, sport nautique de Vitry-Paris 2e prix, *Fredaine*, cercle des régates, de Bruxelles ; 3e prix, *Ariel*, Rowing club, de Lille.

Roubaix n'a pas concouru.

Cette course a été enlevée de main de maître par *Remember*, qu'on a applaudi justement.

8e Course : Yoles-gigs (Seniors) 4 avirons en pointe. — Parcours : 2,400 mètres, 4 virages. — 1er prix, une médaille en vermeil et un objet d'art, don de M. Pierre Catteau, conseiller général ; 2e prix, une médaille en argent et un objet d'art, don de M. Isaac Holden ; 3e prix, une médaille en argent.

1er prix : *Myosotis*, Union nautique de Calais ; 2e prix, *Fracas*, Union nautique de Valenciennes ; 3e prix, *Corsaire*, Sport nautique de Lille.

Au début de cette course, *Roméo*, du Cercle de l'Aviron de Roubaix, avait du s'arrêter, par suite de la casse d'un porte-nage.

Pendant la durée des courses, la *Fanfare du Blanc-Seau* et l'*Union des Trompettes* ont joué alternativement et ont fait plaisir.

Le retour des régatesa commencé à cinq heures et demie : il a été animé : beaucoup d'équipages de tous genres.

La distribution des prix a été faite au Grand-Café, dans la salle du 1er étage.

En quelques paroles, M. Louis Bertrand, vice-président du Rowing-Club, a félicité Calais, de ses succès, puis il a constaté la courtoisie dont le star club de Lille avait fait preuve en donnant le virage à Valenciennes.

Nos canotiers se sont alors ratraichis comme il était justice : Ils avaient en si chaud!

L'*Union des Trompettes* a eu l'heureuse idée de venir sous les fenêtres du *Grand Café* donner une aubade aux vainqueurs. H. DUFERMONT.

Concours fédéral de tir. — Le concours fédéral de tir qui a eu lieu cette année à Saint-Amand a parfaitement réussi. 260 tireurs y ont pris part.

Voici quels ont été les résultats pour Roubaix et Tourcoing :

Prix aux points : MM. Cyrille Delfour, Carlos Buffin, Van Merraeghe, Demblas-Dieudonné, François Demblon, Cyrille Desurmont, Jules Wattecœur, Honoré Lepers, Aimable Liard, de Tourcoing.

Prix à la belle balle : MM. Jules Lefebvre, Jules Desurmont, Désiré Parsy, Léon Dervaux, Eugène Delporte, Hippolyte Liétard, Julien Tack, Bertrand, J.-B. Fourlinies, Georges Cornil, Emile Lefebvre, Etienne Devoldre, Henri Dugauquier, Louis Lenoir, J. Florin, J. Watjens de Tourcoing.

Une médaille de vermeil grand module a été décernée à la société la plus nombreuse. La société du Petit-Château de Tourcoing, 44 membres.

Concours par société. — Chaque société ayant fourni 4 tireurs. Ont obtenu des diplomes d'honneur: 1er Doual ; 2e Lille (La Madeleine) ; 3e Lille (Saint-Maurice); 4e Condé ; 5e Tourcoing (Le Petit-Château) 6e Lille (Carabiniers Lillois) ; 7e Hasnon (La Fraternelle); 8e Tourcoing (Nouvelle-Aventure).

Chronique du tir. — Voici les résultats obtenus par nos concitoyens au cinquième concours régional de la Fédération des sociétés de tir de la région du Nord, qui a eu lieu à Arras :

M. Henri Jourdeuil a remporté le sixième prix au concours individuel à l'arme nationale et le quatorzième prix au concours à toutes armes. Dans cette dernière catégorie M. Vouzelle a obtenu le huitième prix et M. Henri Buisine, le treizième.

Dans le concours par corps à toutes armes, le second prix, une médaille en vermeil offerte par le préfet du Nord, a été décerné à la société des Carabiniers roubaisiens.

A Barbieux. — Assez peu de monde dimanche, au concert donné par la *Grande-Fanfare*. Les régates, les carrousels, les fêtes, les kermesses de plusieurs villages des environs, étaient autant d'attractions pour les Roubaisiens. Ce concert, a cause du petit nombre d'auditeurs, n'offrait qu'un médiocre intérêt.

Les programmes de la *Grande-Fanfare* et l'*Avenir* bien choisis, ont contenté le public.

La société chorale « la Muse des Travailleurs », du Blanc-Seau, assisté, dimanche, au festival de la Madeleine. Cette société, de création récente, a été très-applaudie et a obtenu une prime pour sa belle tenue.

Acte de dévouement. — Une écolière de dix ans, Louise Vermant, demeurant rue Christophe Colomb, s'amusait samedi sur les bords du canal, près du pont de la gaîté, quand, perdant tout-à-coup l'équilibre, elle tomba à l'eau.

Un brave tisserand, Julien Lemaire, qui demeure rue Fulton, passait par là : il se jeta tout habillé dans le canal et ramena l'enfant saine et sauve sur la berge.

Nos félicitations à ce brave sauveteur.

Voirie. — Un affaissement s'est produit, rue des Longues Haies, à l'angle de la rue des Filatures. Des réparations sont urgentes.

Accident. — Une voiture de marchand de légumes suivant samedi la rue d'Inkermann, et conduite par un jeune garçon, Edouard Lequenne, a heurté la demoiselle Clarisse qui est tombée et s'est blessée au nez.

M. le docteur Derville lui a donné ses soins.

A coups de poings. — Un tisserand, Alfred D..., avait, paraît-il, à se plaindre de son contre-maître. Le rencontrant, dimanche, dans la matinée, il l'injuria et lui administra une volée de coups de poing. Procès-verbal a été dressé.

Une voleuse. — La police a mis en état d'arrestation une cabaretière de la rue de Longues-Haies, Alphonsine B... Cette femme avait enlevé à un certain Georges H... un porte-monnaie contenant 600 francs.

Rixe. — Dimanche soir, durant un entr'acte de *Mam'zelle Nitouche*, une querelle s'est élevé entre deux spectateurs Marcel G..., 18 ans, cordonnier et Elie P..., 19 ans, tisserand. Le premier, qui habite rue de la Concorde — ironie des noms, — donna une gifle au second; celui-ci riposta par un maître coup de pied et les coups pleuvaient drus comme grêle quand un agent mit poliment les combattants à la porte.

Son intervention, comme on pense, ne se borna point là.

La Saint-Médard — C'est demain, 8 juin, la fête de Saint-Médard. Les agriculteurs redoutent fort ce jour et cela se conçoit ; ne dit-on pas :

S'il pleut à la Saint-Médard
Il pleuvra quarante jours plus tard?

Il est bien certain que, pris à la lettre, ce dicton ne se trouve jamais justifié ; mais comme le fait remarquer très judicieusement un auteur, il ne convient pas de faire dire aux proverbes plus qu'ils ne veulent dire eux-mêmes.

Il paraît probable que ce dicton est de beaucoup antérieur à l'établissement du calendrier grégorien ; or, quand ce calendrier fut introduit dans l'usage officiel, douze fête de saints se trouvèrent supprimés, ce qui avança de douze jours celles des autres saints.

La Saint-Médard tombait donc, autrefois; le 20 juin, jour voisin du solstice d'été.

A cette époque de l'année, le soleil occupant, par rapport à la terre, la même position pendant plusieurs jours, la chaleur qu'il envoie reste la même et, les conditions météorologiques variant peu, on peut supposer que le temps ne changera pas. C'est pourquoi s'il pleut alors, la pluie a des chances de persister.

Un infanticide à Hem. — On a découvert, dimanche, près de la ferme Delcroix, le cadavre d'un enfant nouveau-né du sexe masculin. Cet enfant, au dire du docteur qui l'a examiné, était né vivable. Il faut donc conclure à un infanticide.

Le carrousel d'Hem. — Le carrousel d'Hem, avait attiré, dimanche, dans cette commune, 150 cavaliers. Le cortège s'est formé à trois heures et demie, au hameau de l'Hempempont et s'est dirigé vers la place, où se trouvait la piste. Les prix ont été vivement disputés. Voici les résultats :

1er prix, J.-B. Lebrun, Bondues; 2e, Liagre Alfred, Mouscron ; 3e, Mullier Jules, Hellemmes ; 4e. Molliez Lucien, Croix ; 5e, Joblet Daniel. Haubourdin ; 6e, Déchinter. Croix; 7e, Lecomte Emile. Nechin.

Le carrousel n'a été terminé qu'à neuf heures et quart. Aujourd'hui lundi, doit avoir lieu un second carrousel.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 56me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes. Le réclamer au bureau du journal ou aux vendeurs.

TOURCOING

Un incident au Conseil municipal. — Dans notre compte-rendu sommaire de la séance du Conseil municipal de vendredi dernier, nous avons fait allusion à un incident qui s'est produit à propos de la délibération à prendre sur le projet d'emprunt et de grands travaux. Voici dans quelles circonstances cet incident a été soulevé.

M. le Maire avait terminé la lecture du texte de la délibération : M. Bigo demande la parole.

M. Bigo. — « Je demande que la réalisation des » travaux et de l'emprunt soit faite en plusieurs » fois, c'est-à-dire qu'on ne commence pas de » travaux avant d'en avoir terminé d'autres, afin » que, si les dépenses excèdent les prévisions, on » puisse en revenir. »

M. Dron. — « Nous n'avons pas à prendre cette » décision : nos successeurs verront ce qu'ils ont » à faire. »

M. le Maire. — « La délibération dont je viens » de donner lecture prévoit pour l'emprunt une » émission en trois périodes. Quant aux travaux » ils seront exécutés simultanément de façon à ne » gêner ni la circulation ni les occupeurs des maisons expropriées.

M. Bigo essaie alors de donner lecture d'un mémoire dans lequel il discute les chiffres sur lesquels M. Hassebroucq s'était appuyé, notamment les rendements de l'octroi, pour établir les ressources éventuelles, mais il est fréquemment interrompu.

M. le Maire dit qu'on ne peut pas rentrer dans la discussion et qu'il ne s'agit maintenant que de la réduction de la délibération ; M. Dron trouve que c'est de la part de M. Bigo « du parti pris, du fanatisme » ; plusieurs membres réclament l'ordre du jour : un colloque très vif s'engage alors à propos des excédents, entre le Maire et M. Bigo, et ce dernier se voyant dans l'impossibilité de développer ses arguments et, persuadé que la situation de la ville ne permet pas de s'engager outre mesure, dépose la proposition suivante :

« Je propose au conseil d'apporter à sa délibération les modifications nécessaires pour réaliser d'abord l'emprunt de quatre millions à concurrence de moitié; d'employer cette somme à l'exécution de tous les travaux votés sauf les élargissements, ouvertures et constructions entre la route de Roubaix, le boulevard et les deux places, et, quand la dépense exacte des travaux à faire d'abord sera connue, de réaliser le surplus de l'emprunt suivant les circonstances, mais pas avant, de manière à ne pas être pris au dépourvu. »

Cette motion a été rejetée. Est-ce sagesse ? L'avenir le démontrera.

Une belle cérémonie a eu lieu lundi matin en l'église Saint-Christophe. M. et Mme Jourdain-Defontaine fêtaient leur cinquantième anniversaire de mariage.

Dans l'assistance fort nombreuse, qui témoignait de la considération dont jouit cette honorable famille, nous voyons les membres du tribunal de commerce que M. Jourdain-Defontaine a présidé longtemps et dont les traditions de sagesse et de conciliation sont continuées par son fils, M. Eugène Jourdain, le président actuel.

Les proches parents avaient pris place dans le chœur.

Une messe de Mozart, avec accompagnement d'orchestre, a été exécutée par la maîtrise à laquelle s'étaient joints plusieurs instrumentistes et chanteurs de la ville. A l'offertoire, M. Henri Dervaux a interprété un *O Salutaris* : une mélodie pour violoncelle, exécutée par M. Paul Stupuy, à la consécration, a été suivie d'un *Benedictus* chanté par M. P. Deldicque.

A la fin de la messe, M. le chanoine Jourdain, appartenant au chapitre de la cathédrale d'Amiens frère aîné des Jubilaires, a prononcé quelques paroles de félicitation avec toute l'autorité que lui donnent son grand âge et son caractère.

Nous croyons savoir qu'à l'issue de la cérémonie religieuse une délégation des employés et ouvriers de la maison de commerce a offert à M. et à Mme Jourdain-Defontaine une très jolie couronne et une médaille commémorative.

Chronique du tir. — Au 5e concours régional de la Fédération des sociétés de tir de la région du Nord qui a eu lieu à Arras, M. Georges Dervaux a obtenu le second prix au concours individuel à toutes armes.

Un acte de sauvagerie. — Plusieurs personnes jouaient, dimanche après-midi, à la boule dans un estaminet du hameau de la Pierre bleue : le cabaretier, nommé Callewaert, fait lui même de la partie. A la suite d'un coup douteux une discussion surgit entre ce Callewaert et l'un des joueurs, Isidore Bauwens, tisserand, demeurant au Pont-de-Neuville.

La discussion dégénéra bientôt en rixe, les deux hommes en vinrent aux mains et Callewaert en renversant son adversaire le mordit si cruellement au menton qu'il lui enleva un lambeau de chair. On sépara les combattants et la police qui eut vent de l'affaire arrêta l'irascible et sauvage cabaretier.

Quant au malheureux Bauwens, il a la figure tuméfiée à la suite des coups qu'il a reçus, et la morsure lui a fait au menton une blessure affreuse, sur les conséquences de laquelle il n'est pas encore possible de se prononcer.

Une enquête a été ouverte lundi matin par M. le commissaire de police du 2e arrondissement et Callewaert a été transféré à Lille.

Un pick-pocket. — Arthur Cornille, domicilié à Roubaix, a été pris, hier après-midi, au Blanc-Seau, pendant les régates, en flagrant délit de vol d'un porte-monnaie.

Un ouvrier fileur, M. C..., demeurant au Clinquet a été arrêté dans la nuit de samedi à dimanche pour ivresse et rébellion envers les agents de police.

Chronique colombophile. — Résultat du concours de Chantilly, 29 mai, par la *société l'Eclair*, au Chevalier vert, rue de Tournai, 800 pigeons environ lâchés à 6 heures, vent nord, temps splendide, beau départ.

1er prix, Leman, p ; 2e, Glorieux, pp ; 3e, Wagnon pp; 4e, Vandeweche, p; 5e, Leaur, p; 6e, Roussel, pppp 7e, Salembier, pp; 8e, Termeulin, p; 9e, Loridan, p ; 10e, Juste Honoré ; 11e, Dessaut, p (Mouv.); 12e, Duforest, p; 13e, Carron, pppp (Courtrai); 14e, Dessaut, p (Mouv.) ; 15e, Coosman ; 16e, Dupret (Bondues); 17e, Maroquin, p; 18e, Benoit, pp; 19e, Leman, pp ; 20e, Leman A, pp; 21e, Leman A., essai ; 22e, Delmasure, p; 23e, Parmentier, ppp; 24e, Benoit, pp; 25e, Jonglez, p; 26e, Dessaut, p; 27e, Bouillet ; 28e, Deherripon ; 29e, Decouvelaere ; 30e, Dupont ; 31e, Wagnon ; 32e, Salembier, pp ; 33e, Voreux, ppp : 34e, Parmentier ; 35e, Juste Honoré.

36e, Vanbruxelles. pp; 37e, Delanyre, p; 38e, Marcelle Clarisse, pp; 39e, Delmasure, p (gamiture); 40e Lefebvre, p; 41e, Tanchou, p; 42e, Wagnon, pp; 43e, Vandeweche, p; 44e, Frelier, pp; 45e, Deltombe, pp; 46e, Hazebroucx, pp; 47e, Vermeulin, p; 48e, Salembier, ppp; 49e, Gillis, pp; 50e, Duforest, p; 51e, Juste Honoré; 52e. Desrousseaux, pp; 53e, Mermalie p; 54e, Liagre; 55e, Welcomme, p; 56e, Duprez, p; 57e, Juste Honoré; 58e, Delanglois; 59e. Leman pp; 60e, Vanest; 61e, Delgatte; 62e, Desmettre; 63e, Delbar; 64e, Deltombe; 65e, Descamp; 66e. Parmentier; 67e, Parmentier; 68e, Glorieux; 69e, Vanboven; 70e, Vanboven; 71e, Welcomme.

Bondues. — Le classement des chevaux, juments, mulets et des voitures attelées susceptibles d'être requis a eu lieu à Bondues le 4 juin 1887 :

4 chevaux ont été classés en 1re catégorie ; 9 en 3e ; 4 en 4e ; 73 en 5e; 27 en 6e, soit d'un total de 117 animaux classés.

La commission a aussi classé 15 voitures à 4 roues attelées de 2 chevaux.

— Le Conseil municipal de Bondues dans sa session de mai ; 1° a proposé des administrateurs de la caisse d'épargne en remplacement des membres sortants en 1887 ; 2° a émis un avis favorable en faveur d'un jeune homme de la classe de 1886, tendant à être maintenu dans ses foyers à titre de soutien de famille ; 3° a voté les dépenses à faire pour l'entretien des chemins vicinaux en 1888 ;

4° A émis son avis sur les budgets de l'hospice et du bureau de bienfaisance pour l'exercice 1888; 5° a voté le budget supplémentaire communal et le budget primitif pour l'année 1888 ; 6° a nommé un membre pour faire partie de la commission scolaire ; 7° a demandé la traction par chevaux pour l'installation de la ligne de tramways de Lille à Tourcoing.

Linselles. — Le conseil municipal de cette commune dans sa session de mai a examiné et approuvé les comptes d'administration de l'hospice et du bureau de bienfaisance de l'exercice 1886; a approuvé les budgets additionnels des mêmes établissements pour 1887 et de ceux primitifs pour 1888; a examiné et approuvé les comptes d'administration de la commune de l'exercice 1886; a approuvé le budget additionnel de la commune pour 1887 et a formé le budget primitif pour 1888; a donné un avis favorable à la demande de jeunes gens de la classe de 1886 qui ont reclamé la dispense en qualité de soutiens de famille.

A décidé qu'il n'y avait pas lieu pour le moment de donner suite au projet d'ouverture d'un chemin direct entre Linselles et la gare de Roncq; a ajourné, à une séance ultérieure, une demande faite pour le changement de l'entrée de l'abreuvoir ; a approuvé le plan d'alignement du chemin d'intérêt commun, n° 65, dans la traverse de Linselles ; a voté l'établissement d'un urinoir derrière la mairie, et la restauration du petit toit servant à abriter les tréteaux pour le marché.

— Des malfaiteurs se sont introduits, dans la nuit de samedi à dimanche, chez Mlle Lebbe, marchande d'étoffes, rue de l'Etoile, en pénétrant par une fenêtre dont ils avaient retirés très adroitement les vitres et ils ont enlevé des marchandises pour une somme de 600 francs environ. On recherche les voleurs.

LILLE

Les sauveteurs du Nord. — La fête annuelle des *Sauveteurs du Nord* a eu lieu dimanche à Lille. Les sauveteurs sont arrivés dès samedi soir de tous les points de la région, portant sur la poitrine les distinctions honorifiques que le gouvernement leur a données.

Ils se sont rendus en corps, dimanche à midi, à l'Eglise Saint-Maurice, ou la messe a été célébrée en leur honneur. Après l'évangile, M. le chanoine Lasne est monté en chaire et a adressé aux membres de la société des sauveteurs et à leur dévoué président, M. le capitaine Lebon, les compliments d'usage.

Pendant le service divin, l'excellente *Harmonie de Lille*, dirigée par M. Th. Blondel, a exécuté les morceaux suivants : *Jubel*, ouverture de M. Wettge, une fantaisie pour hautbois que M. D... a fort bien jouée, et une grande fantaisie sur le Cid de Massenet.

A trois heures, les sauveteurs se sont réunis à l'hôtel du Maisniel pour la distribution solennelle des récompenses.

Voici celles qui intéressent Roubaix :

Prix Cyrille Légier. — *Médaille de vermeil*, M. Werquin, Auguste, employé au tribunal de commerce de Roubaix.

Médaille de bronze. — M. Adolphe Havez, préposé des douanes à Roubaix.

A six heures, un banquet réunissant 296 sauveteurs, a été donné dans la grande salle de l'Hôtel du Maisniel, où divers toast ont été prononcés.

Souscription scolaire en faveur des paroisses pauvres de Lille :

Souscription à 200 fr. : M. Jean Bernard.

Souscriptions à 100 fr. : M. et Mme Georges Herlin, Mlle Trannin, Mmes Béghin sœurs, MM. Baumard, P. Druez.

Souscription à 80 fr. : M. A. de Lencquesaing.

Souscriptions à 50 fr. : Mme Elisabeth de Montigny, M. C. Debay, M. Leloir-Frappé, Mme Sauvaige, M. V. Catoire, M. Bieswal, Mme Vallois, M. L. Delettré, M. Thellier-Vervier, Mme Carlos Mas, M. Houzé, M. A. de Margerie, M. P. Valdelièvre, M. A. Boucq, Mme Reuflet-Delerue, M. F. Gennevoise, M. A. Sarazin, M. Ch. Senoutzen, Mme Danel, M. Delbecque, M. V.-J. Verstraete, Mlles Hazard, M. J. Lefebvre, M. E. Longaye, M. J. Maillot, Mme E. Bonard, M. Herbout, Mme Maquet, M. Maquet, M. Bailleul-Baudon, M. Desplats, M. Van Peteghem.

Souscriptions à 40 francs : M. F. de Vicq, Mme V. Delettré, M. D'Hallutin-Grenu, M. J. Mouquet.

Souscriptions à 30 fr. : M. L. Détrez, M. Dugripon, Mme Blondeau-Herlin, Un anonyme. M. Roussel-Paquin.

Souscriptions à 25 fr. : MM. Bergès, A. Joire, Belval, E. Vérin, Mme Perrot d'Estivaresilles, MM. Delespaul-Havez, A. Réveilhac, Delespaul-Cardon, A. Crouan, Mme veuve A. Vanlaton, MM. Mullié-Tesse, Decroix-Legentil, E. Vanlaere, Allègre, J. Santerre, Bazin, E. Delemer, F. Fockedey, 2 anonymes, Jaspar Mac-Cartan, Lessens, Desombre, Michel Lefaux, Henri Defaux, E. et J. Darras, Mlle Béague, M. Descamps-Fauchille, Dr Dujardin.

Souscriptions à 10 fr. : Mme Binault, M. Dejaeghère M. Marion, Mme V. Voreux-Werquin, M. Duret, M. Devémy, Mme V. Deschamps, Mme V. A. Vanverts, M. A. Boitelle, M. S. Selosse, MM. Asseman père et fils, M. N. Crouan, Mme V. Gadenne-Pavie. M. G. Février, M. E. Mas, M. Hovelaque, M. Mahy, M. G. Allard, M. Bulteau, M. l'abbé Delcambre. Mme Defrennie, Mme Louis Chombart, Mme Massemin, Mlle Wallart, Mme V. Jaspar, Mme Lesur, Mme Liagre, M. Aula, Mlle Mahon, M. E. Delachinal, M. G. Vandewalle.— 3 anonymes.

Total : 4,130 fr. — Liste précédente, 87,650. — Ensemble, 91,780 francs.

Palmes académiques. — A la suite de la réunion du Congrès des Sociétés savantes, M. Lefèvre-Pontalis, bibliothécaire de la Bibliothèque des Sociétés savantes, a été nommé officier d'académie.

Le Festival de la Madeleine-lez-Lille avait attiré de nombreuses sociétés et une foule énorme.

Le défilé a commencé à 4 heures et ne s'est terminé qu'à 5 heures et demie.

Aussitôt après, les sociétés se sont rendues au kiosques pour l'exécution de leurs morceaux.

La *Cœcilia Roubaisienne* comptait parmi les plus nombreuses sociétés. Sa tenue civile a été fort remarquée. La *Cœcilia* a été acclamée.

Rien n'a manqué à la fête: le soir il y a eu illuminations et feux d'artifice.

Une affaire mystérieuse. — Dimanche matin, vers 10 h. 1/2, ainsi que nous l'avons dit hier, des bateliers retiraient du canal de la Deûle, au quai de l'Ouest, un cadavre portant dans la région du cœur et au coude profondes blessures. Prévenu par le garde-champêtre de la Planche-à-Quesnoy, M. Desbaut, commissaire de police, se rendit immédiatement sur les lieux de la sinistre découverte pour y commencer son enquête.

Disons de suite que jusqu'ici elle n'a rien relevé d'autrement concluant. Se trouve-t-on en présence d'un crime ou d'un suicide? Mystère. M. le Dr Castiaux a examiné le cadavre, dont il fera aujourd'hui l'autopsie à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine. Voici un détail qui tendrait à faire croire qu'on se trouve en présence d'un assassinat. On a constaté dans une pâture, à environ trente mètres du canal, une mare de sang ; près de cette mare, on aurait trouvé, d'après un autre bruit, un chapeau et un poignard.

M. Gubian, procureur de la République s'est rendu dimanche après-midi au quai de l'Ouest. Il a ordonné le transfert du cadavre à la Morgue. Voici le signalement du défunt : 45 ans environ, 1m70, cheveux châtains, front haut, yeux gris, nez fort, bouche moyenne, menton rond, barbe forte, visage ovale. Le défunt portait un veston noir et un calecon aux initiale D. B. Dans l'une des poches de son pantalon noir, on a trouvé un mouchoir portant les initiales R. P.

D'après des renseignements assez vagues qui sont parvenus à la police de sûreté, on croit savoir qu'une rixe aurait éclaté samedi soir, entre des inconnus, de dix heures à minuit entre la Planche-à-Quesnoy et la filature de M. Sapin.

L'enquête continue.

Une femme brulée gravement. Un accident assez grave s'est produit dimanche, vers onze h. du soir dans la maison portant le n° 24 de la rue de Fives.

Mme Philomène Sellier, femme Spel, âgée de 48 ans, originaire de Roubaix, qui tient dans cette maison un magasin d'épiceries, montait à sa chambre à coucher située au premier étage, quand dès les premières marches de l'escalier, elle s'embarrassa le pied dans ses jupons ; après s'être heurté la tête contre la rampe, elle fut rejetée dans le couloir. La chandelle qu'elle tenait à la main tomba avec elle, mit le feu à ses vêtements et, en un instant la pauvre femme fut environnée de flammes.

Aux cris qu'elle poussait, un des locataires de la maison J.-B. Bonnelle accourut, et après avoir vainement essayé d'étouffer les flammes avec ses mains, arrosa abondamment les vêtements, qui s'éteignirent. Mais Mme Spel était toute couverte sur la poitrine, les bras et les jambes, de profondes brûlures au 3e degré. M. le docteur Hochstetter, appelé en toute hâte, lui a donné les premiers soins et espère la sauver.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction

Roubaix, 6 juin 1887.

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*,

J'apprends que la lettre parue dans le petit *Journal de Roubaix* d'hier matin, et signée par la commission administrative de la *Fanfare Delattre*, je ne sais comment, fait supposer à certaines personnes que j'étais l'auteur de l'article paru dans la *Revanche*.

Je proteste contre cette imputation qui est absolution fausse, et vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, mes civilités sincères,

Georges CALAIS, rue St-Jean, 106.

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*

Je lis dans les journaux de Paris que le maire de Lyon vient de prendre un arrêté aux termes duquel l'éclairage électrique de la scène, de la salle et de leurs dépendances est obligatoire dans les établissements suivants : Grand-Théâtre, théâtre des Célestins, théâtre Bellecour, théâtre des Variétés, théâtre du Gymnase, Casino des Arts, Scala, Bouffes.

Un délai maximum de cinq mois est accordé aux propriétaires ou directeurs de ces établissements pour leur permettre de procéder à l'installation du nouveau mode d'éclairage. Passé ce délai, la fermeture des établissements qui auraient négligé ou refusé de se conformer à ces prescriptions sera ordonnée.

Sans prétendre exiger de notre municipalité une mesure aussi énergique, je crois cependant que la ville de Roubaix devrait refuser toute subvention aux théâtres qui n'auraient pas pris les précautions à insérer dorénavant au *cahier des charges* pour éviter les incendies ou en atténuer les terribles effets.

Ces précautions sont nombreuses et il en est fort peu qui soient appliquées à Roubaix. Ne pourrait-on exiger : que les décors soient rendus incombustibles; qu'une cheminée d'appel soit établie au-dessus de la scène pour livrer passage à la fumée; qu'un système de tuyaux d'incendie placés au-dessus de la scène en permette l'inondation immédiate (comme cela existe au Théâtre du Gymnase à Paris) ; que les portes des loges soient, ou à glissures, ou a doubles vantaux ; qu'il soit interdit de placer des chaises et des strapontins dans les passages, ou des vestiaires dans les couloirs ; que les lampes descentes placées dans les couloirs reçoivent du dehors l'air nécessaire à leur entretien, afin qu'en cas d'incendie elles ne soient pas éteintes par la fumée, comme cela est arrivé à l'Opéra-Comique.

Veuillez agréer, etc.

Roubaix, le 6 juin 1887.

Monsieur Reboux,
Directeur du *Journal de Roubaix*,

Répondant à la lettre de la commission de la *Fanfare Delattre* parue dans le n° du journal d'hier, dans laquelle lettre je suis trouvé cité, je dois lui dire que la rumeur publique ayant dû ce faire, c'est-à-dire me citer, cela devrait lui expliquer le temps que j'ai mis à lui répondre, et elle me force à lui dire que, si on est arrivé à fausser l'opinion publique, c'est en faveur de sa société ; ce qui tombe à merveille pour atténuer ses récents revers.

Le caractère louche des manifestations nocturnes du retour en dit assez. Pour terminer, je maintiens le contenu de ma lettre du 31 mai, en y ajoutant que, si elle arrive avec tous ses justiciers (intègres sans doute) et tous ses indignés à prouver que je suis l'auteur d'une des lettres parues dans la *Revanche*, je verse deux mille francs pour les pauvres de la ville de Roubaix.

Ce qui sera mon dernier mot.

Veuillez, Monsieur le Directeur, agréer mes civilités. EMILE WISSAND.

NORD

Conseil de préfecture. — Le Conseil de préfecture a tenu hier, à 3 heures de l'après-midi, une audience sous la présidence de M. Facon. Entre autres questions inscrites au rôle, figuraient : 1° une protestation contre l'élection des délégués sénatoriaux de la commune de Saint-Rémy-Mal-Bati; 2° une protestation contre la réélection de M. de Bavre, en qualité d'adjoint au maire de Rosendael.

Après de longues délibérations, le Conseil a rendu deux arrêtés, l'un annulant l'élection d'un délégué sénatorial de Saint-Rémy, M. Just, et validant les mandats du second délégué et du suppléant ; l'autre, annulant l'élection de M. de Bavre.

L'audience n'a pris fin qu'à cinq heures et demie.

Solesmes. — Le *Libéral* de Cambrai gémit au sujet des divisions du parti de gauche solesmois. Il paraît que les bons frères amis « usent et abusent les uns contre les autres de libellés anonymes venimeux, quelquefois malpropres, auxquels d'autres libelles tout aussi blessants, tout aussi injurieux viennent répondre.

Tué par la foudre. — Jeudi vers midi et demi, pendant le terrible orage qui s'est déchaîné sur l'arrondissement de Lille, un jeune homme de 14 ans et demi, Joseph Bos, demeurant à Annœullin, allait se mettre à table avec sa mère et un ouvrier d'Houplin, Bleuzé qui travaillait chez eux. Tout à coup, à la suite d'un violent coup de tonnerre, la foudre tomba sur la maison et foudroya le jeune Bos ; quant à Bleuzé, atteint également par le fluide, il est resté avec les jambes paralysées.

Dunkerque. — Le steamer *Parana*, venant de Buenos-Ayres et Montevidéo, a commencé son déchargement de laines.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Dimanche la police a arrêté un pick-pocket anglais, d'un âge mûr, qui, pendant la traversée de Douvres à Calais, s'était approprié sept porte-monnaie, appartenant à divers passagers du paquebot.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — Bulleti de la séance du 5 juin 1887. — Versements : Roubaix, 182 déposants, 22 nouveaux, 38,548 ». Succursale Lannoy 38 déposants, 12 nouveaux, 10.288 ». Succursale Croix : 11 déposants, 2 nouveaux, 5158 ». Total des versements 53,988

Remboursements. Roubaix : 95 remboursements effectués, 23,382 38. Succursale Lannoy : 9 remboursements effectués, 2097,99. Succursale Croix : 0 remboursements effectués, »»»,». Total des remboursements : 25.010 37.

Les opérations du mois de juin sont suivies : A Roubaix, par MM. Etienne Motte et F. Ernoult-Taffin, directeurs. A Lannoy, par M. Paul Mulle. A Croix, par M. A. Couturier. *Le Caissier*, FREMOUT.

CAISSES D'EPARGNE DE TOURCOING. — Situation du 1 juin. — Somme versée à Tourcoing par 112 déposants, dont 15 nouveaux, 32,869 fr. 00. Somme versée à Halluin, par 0 déposants, dont 0 nouveaux »»,». Somme versée à Linselles, par 5 déposants, dont 1 nouveau 2200 ». Somme versée à Roncq, par 7 déposants, dont 0 nouveaux, 2628. Somme versée à Bondues, par 0 déposants, dont 3 nouveaux, 4176. Somme versée à Bousbecque par 2 déposants, dont 1 nouveau, 1055,». Total des recettes de la semaine : 45,025 fr. 63.

Remboursements : à Tourcoing, à 49 déposants, francs 24,462,36. A Halluin, à 0 déposants, »»»,». A Linselles, à 3 déposants, 500 ». A Roncq, à 2 déposants, 800,». A Bondues, à 2 déposant, 706,71. A Bousbecques, à 1 déposant, 400.» Total des remboursements de la semaine, fr. 26,474,97

Administrateurs du mois de juin 1887 : A Tourcoing, MM. P. Duhamel-Dujardin et O. Lombard. — A Halluin, M. Wattel-Roy. A Linselles, M. E. Decottignies. A Roncq, M. Ch. Couvreur. A Bondues, M. Delfortrie. A Bousbecque, M. Lefebvre-Heaston.

Il n'y aura pas de séance le dimanche 12 juin, à cause de la Fête Dieu. *Le Caissier*, A. PAYRARD.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 4 juin.* — Ernestine Carlier, rue de Choiseul, 37. — Louis Declercq, rue du Collège, 158. — Hortense Lefevre, rue des Anges, 68. — Berthe Verplaetse, rue de Fer, 8. — Lévin Sleglinck, rue de Tourcoing, cour Saint-Louis, 29. — Gustave Carette, boulevard d'Armentières, 132. — Gustave Potteau, rue du Fontenoy, 92. — Clémence Bal, rue de la Barbe d'Or, 33. — Jeanne Bourrez, rue de Lannoy, 226. — Eugène Beth, rue de Flandre, 58. — Henri Decottignies, rue Stéphenson, 33. Rosalie Derycke, rue de la Plaetche-Trouée, cour Léopold Florin. — *Publications de mariage.* — Florimond Arion, militaire, et Louise Durand, couturière. — André Bondart, 23 ans, sans profession, rue de la Basse Masure,